



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

COMITE DE SELECTION

Saison sportive 2019

Rôle

Le Comité de sélection vérifie le respect des modalités de sélection des athlètes et des clubs pour les compétitions de référence cités ci-dessous :

- Championnats de France Jeunes de Duathlon
- Championnats de France Jeunes d'Aquathlon
- Championnats de France Des Ligues
- ½ Finale du Championnat de France des clubs de Triathlon D3
- ½ Finale du Championnat de France des clubs de Duathlon D2 Femmes
- ½ Finale du Championnat de France des clubs de Duathlon D3 Hommes
- Coupe de France des clubs de Duathlon
- Coupe de France des clubs de Triathlon

Concernant les épreuves ci-dessous il n'y a pas de sélectif, les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur dans la limite des places disponibles :

- Championnat de France Triathlon et Duathlon – Distance S (un titre toutes catégories et un titre par groupes d'âge).
- Championnat de France de Triathlon et Duathlon – distance L (un titre toutes catégories et un titre par catégorie).
- Championnat de France « toutes catégories » aquathlon, bike and run, cross triathlon, cross duathlon, raids : Cas particulier du bike and run binôme, unisexe ou mixte, licencié FFTRI «compétition» d'un même club.
- Coupe de France des clubs Jeunes et Master

Composition

Le Comité de sélection est composé de 6 membres :

- 2 Conseillers Techniques de Ligue
- Du président de la Ligue Grand Est de Triathlon
- Des co-responsables de la Commission Technique de Ligue
- Du médecin fédéral régional

Modalités de fonctionnement

- Convocation par le Conseiller Technique de Ligue responsable des sélections de l'ensemble des membres du comité de sélection chaque fois que nécessaire,
- Etablissement d'une liste d'athlètes par les Conseillers Technique de Ligue,
- Présentation de cette liste au Comité de sélection,
- Vérification par le Comité de sélection du respect des modalités de sélection,
- Sélection finale faite par le Conseiller Technique de Ligue responsable des sélections.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



MODALITES GENERALES DES SELECTIONS

Saison sportive 2019

Préambule

La saison sportive 2019 est la première saison pleine où les anciennes Ligues d'Alsace, de Champagne Ardenne et de Lorraine sont regroupées au sein d'une même égide. L'objectif de la Ligue Grand Est (L.R.Tri.) est de s'inscrire dans une démarche de performance. Les sélections des athlètes régionaux aux différents Championnats de France visent à ce que les personnes sélectionnées aient un niveau suffisant pour l'épreuve de référence et de contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau national afin de préparer durablement la future élite aux grands rendez-vous nationaux.

Cadre Général

1- Les Conseillers Techniques de Ligue (CTL) sont les sélectionneurs, ils arrêtent la sélection après consultation du comité de sélection.

2- Il est indispensable d'être licencié compétition au sein de la Ligue Grand Est pour la saison 2019.

3- Peuvent être sélectionnés les athlètes de nationalité française ou étrangère. Dans le cas où des licenciés de la Fédération Française de Triathlon de nationalité étrangère participent au championnat de France individuel, deux podiums distincts et deux classements distincts seront mis en place (scratch toutes nationalités / championnat de France intégrant uniquement les licenciés de nationalité française).

4- Un quota peut être attribué au choix des sélectionneurs en dehors de tout critère.

5- Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés pour la compétition correspondante.

6- Si le nombre de sportifs ou de clubs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la L.R.Tri., Les sélectionneurs choisissent les sélectionnés après consultation du comité de sélection.

7- Pour les qualifications aux Championnats de France, une partie des quotas attribués par la FFTRI sera gardé à discrétion de la Ligue, nous les nommerons **quotas additionnels** :

- 1 place pour un quota inférieur ou égal à 5
- 2 places pour un quota compris entre 6 et 10
- 3 places pour un quota supérieur ou égal à 11

Les autres seront nommés **premiers quotas** et seront distribués dans l'ordre d'arrivée de la course sélective après consultation du comité de sélection (et l'ordre des SAS pour les épreuves jeunes).

8- Après l'attribution des places aux sportifs ou clubs selon les points 5 à 7, s'il reste des places à attribuer, Les sélectionneurs peuvent, à discrétion, en s'appuyant éventuellement sur les critères d'éligibilité, sélectionner un ou des sportifs. Il sera tenu compte, de sa place au sélectif, des qualités

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

spécifiques du sportif au regard du niveau du championnat de France, de l'état de forme et éventuels incidents, empêchements auxquels il aurait été confronté au moment de la sélection et de son évolution probable. Un ou des sportif(s) pourra (pourront) être retenu(s) pour participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de décrocher une médaille.

9- Les sélectionneurs se réservent le droit de ne pas attribuer des quotas réservés à la Ligue.

10- La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection (Championnats de France des Ligues).

11- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité avec les objectifs de compétitivité du sportif.

12. En cas de réalisation des critères d'éligibilité ou d'accès à la sélection pour différentes catégories d'âge concernant une même compétition, les sélectionneurs déterminent la compétition que le sportif dispute (Championnats de France des Ligues).

13- Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements régionaux ou nationaux).

14- Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par la Fédération Française de Triathlon (F.F.Tri) aux règles en vigueur pour les Championnats de France.

15- La L.R.Tri. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif. En aucune manière, la L.R.Tri. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE DUATHLON NOYON 14/04/19

Premiers quotas :

Minime Fille : 13 Minime Garçon : 10 Cadette : 8 Cadet Garçon : 8 Junior Fille : 7 Junior Garçon : 8

Quotas additionnels :

Minime Fille : 3 Minime Garçon : 3 Cadette : 2 Cadet Garçon : 3 Junior Fille : 2 Junior Garçon : 2

Qualifiés de Droit (liste Espoir et Relève) :

Minime Fille : Catelle MOURGUES (E.C.A. Chaumont) et Léonie DOUCHE (Metz Triathlon)

Cadette : Appoline FOLTZ (Metz Triathlon)

Junior : Paul GEORGENTHUM (ASPTT Mulhouse) et Mateo FUCHO (Reims Triathlon)

Juniore : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)

Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas de la ligue.

Epreuve Sélective : St Dizier le 10/03/19

Date de publication de la sélection : à partir du 18/03/19

Critères d'accès à la sélection :

- Rentrer dans les premiers quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective

Critères d'éligibilité à la sélection :

- Aucun

Le sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux athlètes ayant rempli les critères d'éligibilité à la sélection après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas supplémentaires pourra être faite auprès du CTL avant le 11/03/2019 via le formulaire dédié.

Il est possible de soumettre une demande de Qualification Supplémentaire à la fédération via le CTL à condition d'avoir un score Class Triathlon supérieur à 150 points (ou 85 points course à pied), sans la certitude qu'elle soit accordée par la FFTRI (5 dossards par catégorie au niveau national).

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE TRIATHLON Grignon 02/06/19

Quotas Interrégion Nord Est :

Minime Fille : 26

Cadette : 18

Junior Fille : 16

Minime Garçon : 18

Cadet Garçon : 18

Junior Garçon : 17

Nota : Une course Benjamin et Benjamine est organisée dans les mêmes conditions que pour les autres catégories. Elle n'ouvre pas à qualification à un championnat de France.

Qualifiés de Droit (liste Espoir et Relève) :

Minime Fille : Catelle MOURGUES (E.C.A. Chaumont) et Léonie DOUCHE (Metz Triathlon)

Cadette : Appoline FOLTZ (Metz Triathlon)

Junior : Paul GEORGENTHUM (ASPTT Mulhouse) et Mateo FUCHO (Reims Triathlon)

Juniore : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)

Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas de l'interrégion.

Epreuve Sélective : En attente des informations nationales

Date de publication de la sélection : à partir du ?? **par la F.F.Tri**

Critères d'accès à la sélection :

- Rentrer dans les quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective

Il est possible de soumettre une demande de Qualification Supplémentaire à la fédération via le CTL à condition d'avoir un score Class Triathlon supérieur à 150 points, sans la certitude qu'elle soit accordée par la FFTRI (5 dossards par catégorie au niveau national).

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES D'AQUATHLON Bergerac 20 juillet 2019

Premiers quotas :

Benjamine : 12	Benjamins : 10	Minime Fille : 13	Minime Garçon : 9
Cadette : 8	Cadet Garçon : 8	Junior Fille : 7	Junior Garçon : 8

Quotas additionnels :

Benjamine : 3	Benjamins : 3	Minime Fille : 3	Minime Garçon : 3
Cadette : 2	Cadet Garçon : 3	Junior Fille : 2	Junior Garçon : 2

Qualifiés de Droit (liste Espoir et Relève) :

Minime Fille : Catelle MOURGUES (E.C.A. Chaumont) et Léonie DOUCHE (Metz Triathlon)

Cadette : Appoline FOLTZ (Metz Triathlon)

Junior : Paul GEORGENTHUM (ASPTT Mulhouse) et Mateo FUCHO (Reims Triathlon)

Juniore : Suzanne HENRY (Metz Triathlon)

Epreuve Sélective : Ste Marie du Lac le 22/06/19

Date de publication de la sélection : à partir du 1/07/19

Critères d'accès à la sélection :

- Rentrer dans les premiers quotas de la catégorie sur l'épreuve sélective

Critères d'éligibilité à la sélection :

- Aucun

Le Sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux athlètes ayant rempli les critères d'éligibilité à la sélection après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas supplémentaires pourra être faite auprès du CTL avant le via le formulaire dédié.

Il est possible de soumettre une demande de Qualification Supplémentaire à la fédération via le CTL à condition d'avoir un score au Class Triathlon supérieur à 150 points, sans la certitude qu'elle soit accordée par la FFTRI (5 dossards par catégorie au niveau national).

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES LIGUES Bergerac 21 juillet 2019

Quotas :

La FFTRI alloue 3 équipes par catégorie (+ 1 pour les Champions de France N-1 ce qui est le cas des minimes dans le Grand Est).

La Ligue tâchera d'aligner à minima une équipe par catégorie (à condition que celle ci soit compétitive).

Qualifiés de Droit :

Date de publication de la sélection : à partir du 10 juin 2019

Critères d'accès à la sélection :

- Etre le ou la 1^{er}(e) licencié(e) Grand Est lors des Championnats de France de Triathlon de sa catégorie

ET/OU

- Avoir été sélectionnée en Equipe de France junior de triathlon en 2019

Critères d'éligibilité à la sélection :

- Aucun

Pour compléter les équipes, les sélectionneurs se réservent le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables, un(e) ou plusieurs athlètes, notamment après observations des courses :

- du Challenge National Jeunes

- Autres courses : Étapes du championnat de France des clubs de 1ère et 2ème division de triathlon, compétitions internationales jeunes

- du Challenge Régional Jeunes

Les sélectionneurs s'autorisent à retenir, dans une équipe, un(e) athlète d'une catégorie d'âge inférieure à laquelle l'équipe est engagée.

La composition précise des équipes sera communiquée à l'approche de la compétition par l'ETR.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

**½ FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES CLUBS DE TRIATHLON DIVISION 3 Femmes & Hommes
Besançon 16 juin 2019**

Premiers Quotas :

Equipe Femme : 6

Equipe Homme : 6

Quotas additionnels :

Equipe Femme : 2

Equipe Homme : 2

Sélectionnés de Droit : /

Nota : Une seule équipe par club peut être qualifiée

Epreuve Sélective : Pas d'épreuve sur le format sur le territoire du Grand Est. La sélection se fera sur dossier (candidature à envoyer par mail antoinegerber@triathlongrandest.fr) avant le 22 avril 2019).

Date de publication de la sélection : à partir du 2 mai 2019

Critères d'accès à la sélection :

Critères d'éligibilité à la sélection :

Aucun

Le Sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux clubs après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

**½ FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS
DE DUATHLON DIVISION 2 Femmes DIVISION 3 Hommes
19 mai 2019 Lomme**

Premiers Quotas :

Equipe Femme : 6

Equipe Homme : 6

Quotas additionnels :

Equipe Femme : 2

Equipe Homme : 2

Sélectionnés de Droit : Aucune

Nota : Une seule équipe par club peut être qualifiée

Epreuve Sélective : St Dizier le 10/03/19 Duathlon S

Date de publication de la sélection : à partir du 18/03/19

Critères d'accès à la sélection :

Un classement par équipe de licenciées compétition d'un même club du Grand Est Femmes est établi en addition les 3 meilleurs chronos en mélangeant la courses cadettes / juniores et la course open). Les clubs seront triés en débutant par ceux qui seront les plus rapides. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés pour la ½ Finale du championnat de France des clubs de duathlon division 2.

Un classement par équipe de licenciés compétition d'un même club Hommes est établi en addition les 3 meilleurs chronos en mélangeant les courses cadets / juniors et open). Les clubs seront triés en débutant par celui qui sera le plus rapide. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés pour la ½ Finale du championnat de France des clubs de duathlon division 3.

Critères d'éligibilité à la sélection :

Aucun

Le Sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux clubs après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Il est rappelé qu'à défaut de participation à l'épreuve sélective, toute demande de qualification via les quotas supplémentaires pourra être faite auprès du CTL (antoinegerber@triathlongrandest.fr) avant le 11/03/2019.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE TRIATHLON

??

Premiers Quotas :

Equipe Femme : 6

Equipe Homme : 6

Quotas additionnels :

Equipe Femme : 2

Equipe Homme : 2

Sélectionnés de Droit (clubs D1 ou D2) : Metz Triathlon (Hommes et Femmes)

Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas de la région.

Nota : Plusieurs équipes par club peuvent être qualifiées à condition d'avoir plusieurs équipes terminant dans les quotas de l'épreuve sélective.

Epreuve Sélective : Thionville le 12/05/19 Coupe Grand Est Triathlon S CLM

Date de publication de la sélection : à partir du 27/05/19

Critères d'accès à la sélection :

Un classement par équipe de licenciées compétition d'un même club du Grand Est Femmes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Un classement par équipe de licenciés compétition d'un même club du Grand Est Hommes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Critères d'éligibilité à la sélection :

Aucun

Le Sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux clubs après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON GRAND EST

13 rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE DUATHLON

??

Premiers Quotas :

Equipe Femme : 6

Equipe Homme : 6

Quotas additionnels :

Equipe Femme : 2

Equipe Homme : 2

Sélectionnés de Droit (clubs D1 ou D2 Hommes et D1 Femmes) : Metz Triathlon Vittel Triathlon et ASPTT Strasbourg (Hommes) Metz Triathlon

Les qualifiés de droit ne rentrent pas dans les quotas de la région.

Nota : Plusieurs équipes par club peuvent être qualifiées à condition d'avoir plusieurs équipes terminant dans les quotas de l'épreuve sélective.

Epreuve Sélective : Still le 07/04/19 Coupe Grand Est Duathlon S CLM

Date de publication de la sélection : à partir du 22/04/19

Critères d'accès à la sélection :

Un classement par équipe de licenciées compétition d'un même club du Grand Est Femmes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Un classement par équipe de licenciés compétition d'un même club du Grand Est Hommes est établi. Les clubs entrant dans les premiers quotas sont qualifiés.

Critères d'éligibilité à la sélection :

Aucun

Le Sélectionneur se réserve le droit d'utiliser, ou pas, toute ou une partie des quotas supplémentaires aux clubs après observation des éléments définis en point 8 du cadre général.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !